

## Projets multinationaux

Les projets multinationaux sont une illustration concrète de l'initiative de défense intelligente, une nouvelle forme de coopération entre pays de l'OTAN.

Vu les contraintes pesant sur les budgets de défense, la défense intelligente marque un renouveau d'intérêt pour la coopération multinationale, qui permet d'assurer la sécurité au moindre coût en cette période d'austérité.

### I. Paquet initial de projets multinationaux relatifs à la défense intelligente

Au sommet de Chicago, les Alliés présenteront un paquet initial de plus d'une vingtaine de projets multinationaux, qui déboucheront sur une plus grande efficacité opérationnelle, des économies d'échelle et une interconnexion de leurs forces. Les projets de défense intelligente seront financés par les pays participants.

On trouvera ci-après quelques exemples de projets :

1. **Interface d'armement universelle de l'OTAN.** Ce projet permettra aux avions de chasse d'utiliser des munitions provenant de différentes sources et de différents pays. Il offrira une souplesse d'utilisation des munitions disponibles dans l'ensemble de l'Alliance et favorisera la coopération multinationale. Les opérations aériennes en Libye ont démontré l'importance de ce type de projet.
2. **Robots radiocommandés de neutralisation des bombes placées en bord de route.** Ce projet permettra d'identifier, en fonction du retour d'expérience d'Afghanistan, les robots radiocommandés les mieux adaptés au dégagement d'itinéraires. Ce matériel évite d'exposer le personnel militaire aux engins explosifs. Ce projet favorisera l'acquisition conjointe de matériel de pointe et facilitera la coopération multinationale en matière de déploiement.
3. **Mise en commun d'avions de patrouille maritime (PATMAR).** Ce projet permettra de rassembler différents avions de patrouille maritime provenant de différents pays au sein d'un pool multinational mis à la disposition de tous les pays participants, mais aussi d'autres pays, à leur demande, ce qui permettra une plus grande souplesse d'utilisation des moyens disponibles.
4. **Coopération multinationale sur les munitions.** Ce projet vise à favoriser le partage des munitions, et en particulier des munitions à guidage de précision, dans des arsenaux multinationaux. Les munitions à guidage de précision, qui permettent un ciblage précis, sont très coûteuses. Le retour d'expérience des opérations aériennes menées en Libye en 2011 a montré qu'il n'est pas toujours possible de réapprovisionner les stocks nationaux immédiatement. Il est donc nécessaire de faciliter les échanges de munitions entre pays alliés.
5. **Centre multinational d'entraînement aérien (MATC).** Ce projet, qui s'appuiera sur l'expérience opérationnelle acquise en Afghanistan, permettra de dispenser aux pilotes d'hélicoptères et aux équipages au sol une formation de qualité supérieure. La formation sera axée sur le déploiement de détachements d'hélicoptères à l'appui des opérations de l'OTAN et sur la préparation d'équipes de conseillers en aviation, chargés d'assurer la formation des forces de sécurité nationales afghanes.
6. **Mutualisation et partage d'installations multinationales de traitement médical.** Il s'agit d'un projet de mise en place d'installations médicales modulaires normalisées pour des déploiements multinationaux efficaces et efficaces à l'appui d'opérations. Les Alliés pourront ainsi utiliser de manière optimale les moyens médicaux existants.
7. **Partenariat logistique multinational – Manutention des carburants.** Il s'agit d'optimiser la fourniture de carburant aux forces déployées via un partenariat multinational.
8. **Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées (JISR).** Le renforcement de la coopération permettra de mettre en place un réseau plus puissant reliant les moyens de surveillance



nationaux et OTAN (AWACS et AGS, par exemple), les programmes de formation en coopération destinés aux spécialistes du renseignement et l'amélioration des procédures d'échange d'informations. La coopération dans ce domaine a pour objet de renforcer la collecte, le traitement et le partage des informations clés au service des décideurs politiques et militaires.

9. **Partenariat logistique multinational – Maintenance des véhicules blindés résistants aux mines (MRAP).** Ce projet permettra des économies d'échelle sur la maintenance de matériels déployés.
10. **Groupe déployable de spécialistes des contrats.** Ce projet porte sur la création d'un pool de spécialistes des contrats, ayant une expertise des procédures OTAN de passation et de suivi des contrats sur les théâtres d'opérations.

## II. Poursuite de la coopération multinationale sur les programmes stratégiques

La défense intelligente permettra de donner une impulsion à d'autres projets, qui sont tributaires de la coopération multinationale. Le sommet de Chicago sera l'occasion de renforcer ces projets.

1. **Capacité de défense antimissile de l'OTAN.** Au sommet de Lisbonne, en novembre 2010, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont décidé de faire de la défense antimissile balistique (BMD) une capacité collective de l'Alliance. Grâce à la coopération multinationale, les Alliés pourront se protéger des missiles balistiques plus efficacement qu'ils ne pourraient le faire isolément. Les États-Unis fournissent pour l'instant la majorité des moyens. Plusieurs Alliés européens ont accepté d'accueillir sur leur sol des éléments du système américain. Les pays européens fourniront également des moyens complémentaires, comme des missiles Patriot et des navires équipés de radars. Et l'OTAN dans son ensemble fournit le réseau de communication ainsi que le commandement du système de défense antimissile à partir de son QG de Ramstein (Allemagne).
2. **Programme AGS (capacité alliée de surveillance terrestre).** Treize (13) Alliés se sont réunis pour fournir une capacité qui profitera à l'Alliance dans son ensemble. Il s'agit d'un système, qui utilisera des drones de haute altitude, associés à des radars sophistiqués, pour donner une image globale de la situation sur le terrain. Aucun pays européen ne peut à lui seul se permettre d'acquérir une telle capacité. Ce système sera mis à la disposition de l'Alliance entre 2015 et 2017.
3. **Police du ciel.** En s'appuyant sur l'expérience acquise par l'OTAN dans les États baltes, les Alliés favoriseront la police du ciel au niveau régional. La coopération dans ce domaine offre un exemple concret de solidarité au sein de l'Alliance en permettant d'éviter des dépenses de défense supplémentaires pour des capacités déjà disponibles en quantité suffisante au sein de l'Alliance. Elle permet des économies d'échelle par une mutualisation et un partage des moyens aériens existants ou futurs. Cette approche est particulièrement importante pour les Alliés qui seront appelés à remplacer leur flotte vieillissante au cours des dix prochaines années.

## III. L'expérience passée de la coopération multinationale

Les pays de l'OTAN ne partent pas de rien. Ils ont une longue expérience de la coopération. On trouvera ci-après quelques exemples d'une coopération multinationale de longue date.

1. **La police du ciel dans les États baltes.** Les pays de l'OTAN assurent à tour de rôle une mission de police du ciel en temps de paix au-dessus des États baltes. Ainsi, les États baltes n'ont pas de dépenses à engager pour des avions de combat, et ils peuvent investir dans d'autres capacités à l'appui d'opérations de l'OTAN.
2. L'initiative de **Capacité de transport aérien stratégique** réunit 10 pays alliés et 2 pays du Partenariat pour la paix au sein d'un consortium, chargé de l'acquisition et de l'exploitation d'avions de transport lourds C-17. Regroupés en consortium, ces pays ont pu acquérir une capacité importante qu'aucun d'entre eux n'aurait pu acquérir séparément.
3. **La Solution intérimaire pour le transport aérien stratégique (SALIS).** Quatorze (14) pays de l'OTAN et 2 pays partenaires, regroupés en consortium multinational, ont mis en commun leurs ressources pour affréter des avions spéciaux permettant à l'Alliance de transporter des équipements lourds partout dans le monde. Ce consortium affrète des appareils Antonov An 124 100, capables de transporter des charges exceptionnelles et hors gabarit.
4. **AWACS.** L'OTAN exploite une flotte de dix-sept avions Boeing E-3A Sentry dotés d'un système aéroporté de détection et de contrôle (AWACS), qui fournit à l'Alliance une capacité aéroportée immédiatement disponible de commandement et contrôle (C2), de surveillance aérienne et maritime et de gestion de l'espace de bataille. C'est l'un des rares moyens militaires appartenant à l'OTAN et exploités par l'OTAN.

Mai 2012

**Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias/Centre d'opérations médias (MOC)**

**Tél.: +32(0)2 707 1010/1002**

**E-mail: [mailbox.moc@hq.nato.int](mailto:mailbox.moc@hq.nato.int)**

**[www.isaf.nato.int](http://www.isaf.nato.int)**